

COMMUNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DE

LAMAZIÈRE-BASSE



Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil municipal
(Annule et remplace)

Lamazière-Basse, le 14 septembre 2023,

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil municipal ordinaire qui aura lieu :

Le vendredi 22 septembre 2023, à 20h,
salle des associations, bâtiment de l'école.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Révision des tarifs
2. Isolation école et logement de l'école – demande de subvention
3. Admission en non-valeur de recettes irrecouvrables – budget eau
4. Surconsommation d'eau – réduction de facturation
5. Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable 2022
6. Prémption maison « Paupard »
7. Vente à Pommier
8. Convention avec le Lycée agricole de Neuvic
9. Convention avec le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
10. Décision modificative n°1 – budget principal
11. Aliénation chemin d'Auchebie – annule et remplace

❖ Questions diverses

Les dossiers correspondants sont consultables en mairie.

Bien cordialement,

Le maire,



Pierre DELBÈGUE.

Pièces jointes :

- Formulaire de procuration

Mairie de Lamazière-Basse - 19160 - N° tél. : 05.55.95.88.79

E-mail : lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr

C:\Users\Mairie\Documents\Délibérations\2023\05 - 22 septembre 2023\Convoc CM5 2023.docx